

## Comité directeur du 28 mars 2008

### Présents :

**Le comité directeur :** Jean-Claude Bénintende, Kevin Bonnenfant, Pierre Braëms, Pascal Cantenot, Hubert Dessaint, François Duchesne de Lamotte, Cédric Estienne, Jeff Fauchier, Véronique Gensac, Franck Izoard, Philippe Marck, Jean-Claude Messmer, Olivier Murielle, Thomas Sénac.

**La Direction technique nationale :** Gérard Delacote, Frédéric Escriba, Yves Goueslain.

**Les représentants de commissions :** Bertrand Burlot, Christian Chevalier, Monique Lebertois, Stéphane Malbos.

**Les représentants de ligues :** Yves Gilles (Languedoc-Roussillon), Gabriel Pucci (PACA), Bruno Ferry-Wilczek et Jean-Loup Morette (Paris – Île-de-France), Cyril Catteau (Nouvelle Calédonie), Yves Dupin (, Bernard Renaud.

**Le secrétariat :** Sophie Maurel.

### Représentés :

(pouvoir à), (pouvoir à), (pouvoir à) ; (pouvoir à), (pouvoir à), (pouvoir à).

### Votants : 9 votants en début de séance puis 14.

Jean-Claude Bénintende accueille les participants.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 5 FEVRIER 2008

Pas de commentaire.

**Vote à main levée - 9 votants : oui à l'unanimité**

## AFFILIATIONS DES CLUBS

Pas de commentaire.

## MEDICAL

### Dérogation pour les pratiquants handis

Les handis souhaitent que les démarches administratives (réglementation médicale) leur soient facilitées, et qu'ils soient considérés comme des pilotes ou riders valides.

François Duchesne de Lamotte reconnaît que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, mais souligne que les solutions proposées ne le sont pas non plus. Il y a un vrai problème d'assurances, de responsabilité de la Fédération en cas de problème, avec des enjeux financiers importants.

Le dossier n'est pas suffisamment avancé en l'état. Il demande que le comité directeur crée un groupe de travail chargé d'expérimenter plusieurs solutions en 2008.

Yves Goueslain indique qu'il a consulté le Ministère et confirme qu'il n'y a pas de réglementation particulière au niveau national. C'est à la fédération de définir sa propre réglementation.

Pierre Braëms explique les spécificités de l'enseignement et de la pratique handi.

Jeff Fauchier explique les demandes des pratiquants handis.

Il est proposé qu'une année transitoire permette de mettre en place une réglementation provisoire. Un groupe de travail comprenant des médecins, des handis, des moniteurs, des associatifs impliqués dans le milieu Hand'Icare... étudiera et mettra en place cette réglementation.

**Vote : le Comité Directeur autorise-t-il la commission médicale à créer un groupe de travail pour poursuivre la réflexion entamée et l'expérimenter en 2008 ?**

**2008 : Année transitoire expérimentale**

**Vote à main levée - 13 votants : oui à l'unanimité**

## **Démédicalisation des finales des championnats de France**

François Duchesne de Lamotte explique que la réglementation fédérale actuelle prévoit qu'un médecin doit être obligatoirement présent lors des finales des championnats de France.

C'est une lourde charge financière pour les organisateurs et l'efficacité est remise en cause.

Ce qui est indispensable c'est d'avoir un plan de secours efficace et sûr.

Un document spécifique a été créé par la commission médicale « évaluation des risques de la compétition » pour mettre en place une organisation appropriée.

Il est rappelé que sur le plan légal l'organisateur est responsable de l'organisation des secours.

Il est proposé que soit modifié le règlement des championnats de France toutes disciplines pour une période d'essai de deux ans. La présence d'un médecin ne sera plus obligatoire.

**Vote : Démédicalisation des médecins lors des finales de championnats de France toutes disciplines pendant une période probatoire de 2 ans.**

**Vote à main levée - 10 votants : 8 oui - 2 abstentions.**

## **COMPETITION DELTA**

Le règlement des compétitions delta a été modifié.

Les modifications techniques sont expliquées.

Les modifications concernant les subventions sont discutées mais remises à l'ordre du jour d'un prochain CD.

Le règlement delta 2008 est soumis au vote du CD.

**Vote à main levée - 13 votants : oui à l'unanimité**

## **AIDE AUX ORGANISATEURS DE COMPETITION**

Jean-Claude Bénintende souhaite engager une réflexion sur les moyens mis à la disposition des organisateurs des championnats par la FFVL. Son vœu est que ces aides soient harmonisées. Une réflexion à ce sujet doit être menée par les responsables des comités et commissions, des ligues, CDVL, etc. Il souligne que la fédération a de moins en moins de fonds disponibles sur cette ligne budgétaire et qu'il n'y a plus de subventions ministérielles dans ce domaine.

## COTISATIONS 2009

Pascal Cantenot revient sur le CD du 23 février dernier et les décisions prises.

Le bureau directeur a analysé ces propositions. Compte tenu de l'impact financier, il a essayé d'évaluer les risques auxquels s'expose la fédération si la réalité des chiffres ne correspondait pas aux prévisions. Il ressort des différentes consultations et échanges téléphoniques que l'idée est séduisante mais nécessite une réflexion de fond. En effet, plusieurs paramètres sont à prendre en compte :

- Notre convention d'objectifs avec le ministère des Sports risque, dans un futur proche, de se voir ramenée à des subventions réservées exclusivement au sport de haut niveau (moins 100 000 à 200 000€ de subventions potentielles).

- Notre contrat d'assurance sera à renégocier courant 2009 pour une durée de trois ans (2010-2011-2012). Si nous souhaitons harmoniser les cotisations il faudrait également uniformiser le tarif des assurances pour être cohérents.

- L'augmentation des cotisations élève kite année (de 15 à 36 €) rendrait le produit non adapté et cher (car beaucoup de licences élèves kite sont délivrées pour des stages semaine). La création d'un produit de licence moins cher (de type élève 7 jours) transformerait les licences en titre de participation n'ayant pas le même impact sur la comptabilisation au niveau du ministère et organes déconcentrés.

- D'autres simulations ont été réalisées et apportent une autre vision tout aussi intéressante

En conséquence, le bureau directeur a mis à l'ordre du jour de ce CD le réexamen des cotisations 2009. Son souhait est que le CD propose une nouvelle grille provisoire, et qu'une réflexion globale soit menée sur une année, toutes disciplines confondues. Cette réflexion portera aussi sur le niveau des assurances. Axa a été consulté (via le Courtier) et ce souhait d'harmonisation ne semble poser aucun problème.

Il est proposé au CD de mettre en place en 2008 un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités d'harmonisation entre les disciplines des niveaux de cotisations et assurances à compter de 2010.

**Vote à main levée : 13 votants - 11 oui - 2 non**

Il est proposé au CD que soit soumis à l'AG le seul tarif de cotisations suivant pour 2009.

<b>Non-volant</b>	<b>7 €</b>
<b>Cerf volant</b>	<b>11 €</b>
<b>Acrokite</b>	<b>5 €</b>
<b>Kite</b>	<b>26 €</b>
<b>Kite jeune - 18 ans</b>	<b>15 €</b>
<b>Elève à l'année kite</b>	<b>16 €</b>
<b>Elève groupe jeunes kite</b>	<b>5 €</b>
<b>Volant</b>	<b>51 €</b>
<b>Volant jeune - 21 ans</b>	<b>28 €</b>
<b>Elève à l'année delta / parapente</b>	<b>31 €</b>
<b>Elève 7 jours delta / parapente</b>	<b>21 €</b>
<b>Elève groupe jeunes delta / parapente</b>	<b>10 €</b>
<b>Compétiteur delta / parapente</b>	<b>7 €</b>
<b>Compétiteur kite</b>	<b>7 €</b>
<b>Compétiteur cerf volant</b>	<b>15 €</b>

**Vote à main levée : Oui à l'unanimité sauf 3 abstentions.**